



BUREAU DIRECTEUR
Du 3 septembre à RENNES

N°2

Présents : Jacqueline PALIN – Marylise COCHENNEC – Jean Jacques KERDONCUFF – Mickaël LEBRETON – Serge KERHUIEL – Eric TREHIN – Antoine LE BERRE – Philippe VALLEE – Jo HOUE

Excusé : Gérard LE ROUX

1) Gestion de la Commission médicale

L'organisation est en train de se mettre en place. Elle doit être pensée avec la localisation à Quimper du médecin régional – Daniel GRAZIANA.

Le secrétariat de la Ligue transmettra au médecin régional l'ensemble des dossiers qui transitent par la Ligue.

Suivi des jeunes joueurs et joueuses du pôle espoir : directement au CHU de Rennes à la demande du professeur Rochecongar.

Une convention doit être établie pour prévoir ce nouveau fonctionnement.

Le kiné devra suivre les instructions du médecin de la structure.

2) SSU de Brest

Créée à Brest pour le secteur féminin.

Un projet rennais pourrait être porté par Patrice SCLEAR

La SSU bénéficie une aide CNDS via la Ligue de Bretagne. Mickael LEBRETON et Jean Jacques KERDONCUFF sont les interlocuteurs ETR pour la SSU.

Encadrement : proposition de François BRISSON à valider lors de la prochaine réunion de l'ETR.

3) Annuaire

La maquette est prête et quelques modifications et compléments sont demandés.

Il ne sera pas fait de document papier cette saison.

Une mise en ligne sera réalisée sur le site avec information aux clubs leur permettant de télécharger les informations dont ils ont besoin.

4) Site Internet

Il n'est plus adapté aux besoins de la Ligue et des clubs et il nécessite une refonte complète. Sur proposition de Mickaël LEBRETON, une réunion est programmée avec Geoffrey Launay qui pourrait prendre en charge cette action dans le cadre de ses études.

Le cahier des charges est à réécrire et un travail important est à réaliser.

5) E-Marque

La FFBB a confié le pilote de la version 2 à la Ligue d'Aquitaine.

Intervention à faire auprès de la FFBB afin de disposer également du logiciel V2.

Tous les ordinateurs devront être mis à jour afin de les remettre aux clubs avant le début des championnats.

Intervention faite auprès de la FFBB pour l'aide à la constitution du fichier des licenciés (difficultés liées à la version de FBI V2) Pas de retour pour l'instant de M. HERMANN.

6) Formation

- Discipline : inscription de Serge KERHUIEL à la session de CAEN les 29 et 30 septembre.

- FBI V2 à l'attention des répartiteurs : proposition de Jacky GRELLIER de se déplacer à Rennes. Marylise COCHENNEC prend contact avec les deux formateurs ligue pour la mise en place de cette formation le vendredi 14 septembre

Hors réunion : présentation du module faite lors du stage de la CRAMC à Saint Brieuc le samedi 15 septembre

- JRR : elle a rassemblé plus de 200 personnes à VANNES. Mickael LEBRETON remercie l'ensemble des participants, les intervenants ainsi que Jean Luc LE DANVIC, Guillaume DE KERMEL et le club de l'UCK VANNES qui permettent de réaliser chaque année cette JRR dans d'excellentes conditions.

7) Convention URB – Pascal THIBAUD

Rédaction faite par M. COCHENNEC. Rendez vous à programmer avec Yvan GALISSON et l'URB.

L'URB est l'employeur de Pascal THIBAUD. Cette convention va permettre la mise à disposition de Pascal THIBAUD auprès de la Ligue de Bretagne pour l'encadrement du pôle espoir et des missions ponctuelles de formation du joueur et cadres.

8) Organisation du personnel

Arrêt de travail de Karine LE POTTIER depuis le 20 Août.

Le contrat de Pierre GUYOMARCH est en cours de rédaction pour un CDI à compter du 1^{er} octobre. La fiche de missions déterminera la répartition des tâches et le partage avec les autres salariés de l'activité de Karine durant son arrêt puis lors de ses congés de maternité prévus à compter de la mi décembre.

8) Questions diverses

Philippe VALLEE informe le bureau des études en cours quant aux partenaires privés de la Ligue de Bretagne. Par ailleurs, la nouvelle convention avec la Poste est imminente.

Jo HOUE fait un point sur l'organisation du 12 septembre.

Jean Jacques KERDONCUFF présente les documents internes mis en place pour la gestion des missions.

Prochain Comité directeur le vendredi 12 Octobre.

Juniors 2^{ème} année (nés en 1993) : surclassement nécessaire pour jouer en seniors. La Commission sportive procédera comme pour les autres championnats jeunes aux demandes de régularisation nécessaires avant sanction.

La Présidente de la Ligue
Jacqueline PALIN



La Secrétaire Générale
Marvlise COCHENNEC

